

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 6 AVRIL 2023

- ❖ *Approbation du Procès-verbal du 16 février 2023*
- ❖ *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- ❖ *Transformations de postes*
- ❖ *Vote du budget primitif 2023 - Budget principal*
- ❖ *Vote des taux de fiscalité- Année 2023*
- ❖ *Vote du taux de CFE 2023 (Cotisation Foncière des Entreprises)*
- ❖ *Attribution de compensation provisoire 2023*
- ❖ *Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2023 (TEOM)*
- ❖ *Vote du Budget primitif 2023 - Budget annexe Assainissement*
- ❖ *Approbation des tarifs de redevance eau potable pratiqués par la régie de l'eau*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2023 - Budget annexe « Base aérienne 217 »*
- ❖ *Approbation de la modification des statuts de la SPL Air 217*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2023 - Budget annexe Parcs d'Activités*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2023 - Budget annexe Hôtel d'Entreprises*
- ❖ *Grille tarifaire appliquée aux loyers des espaces d'innovation IGESA et BEARN*
- ❖ *Avance de trésorerie à l'office de tourisme intercommunal de Cœur d'Essonne agglomération*
- ❖ *Conventions d'objectifs et de moyens 2023 entre Cœur d'Essonne Agglomération et la Mission Locale du Val d'Orge*
- ❖ *Conventions d'objectifs et de moyens 2023 entre Cœur d'Essonne Agglomération et la Mission Locale des Trois Vallées*
- ❖ *Budget annexe Sésame - Affectation anticipée du résultat 2022*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2023 - Budget annexe Sésame*
- ❖ *Budget annexe « Espace Jules Verne » - Affectation anticipée du résultat 2022*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2023 - Budget annexe de l'espace Jules Verne*
- ❖ *Présentation du bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat 2020-2025*
- ❖ *Approbation de la révision de statuts du SYMGHAV*
- ❖ *Approbation de la demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau au SYMGHAV*
- ❖ *Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier entre le Département de l'Essonne et Cœur d'Essonne Agglomération concernant la requalification du carrefour route de Saint Chéron (RD116) - Colombiers sur la commune de Breuillet*
- ❖ *Modification de la composition de la Formation Spéciale en matière de sécurité, santé et conditions de travail*
- ❖ *Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'administration de la régie publique Eau Cœur d'Essonne - Modificatif de la délibération n°20.082 du 17 septembre 2020*
- ❖ *Convention d'objectifs et de moyens avec le Centre de Prévention, Formation et Insertion (C.E.P.F.I.) pour l'année 2023*
- ❖ *Approbation des conventions d'objectifs et de financement à conclure avec les crèches associatives et parentales de l'Arpajonnais pour l'année 2023*
- ❖ *Adhésion du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Pecqueuse, Limours, Forges-les-Bains et Briis-sous-Forges (SIAL) au Syndicat de l'Orge pour les compétences transport et assainissement non collectif et modification des statuts du Syndicat de l'Orge*
- ❖ *Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères du camping de Villiers sur Orge pour l'année 2023*
- ❖ *Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire n° 2022-AO-VOI-099 ayant pour objet les travaux d'infrastructure sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'un agent de catégorie C ou B du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la grande couronne auprès de Cœur d'Essonne Agglomération*